

Comité consultatif à Saint-Maurice-sur-Dargoire

Compte-rendu de la réunion

du 27 mars 2019 à 20h

Présents :

- Elus : Marielle Peillon, Jean Grenier, Gilles Perret
- Membres du comité consultatif : Christian Brunon, Laura Defossefont, Bernard Déplaudé, Vincent Murigneux, Murielle Deleage, Caroline Dompnier du Castel, Marie Gallardo

1) Point sur l'avancement des dossiers travaillés en 2018

La Madeleine – Aménagement du bout de la rue Raclette

Les nouveaux logements seront livrés à l'automne.

3 élus (J-Yves Caradec, Christophe Imbert, Jean Grenier), 2 personnes du comité consultatif (Caroline Dompnier, Christian Brunon), le responsable des services techniques (Pascal Martin) et des riverains sont associés pour établir le cahier des charges de l'aménagement de la rue. Peu de riverains se sont mobilisés : ils vont être à nouveau sollicités.

Un aménageur sera sélectionné à l'automne. Les travaux seront réalisés pour début 2020.

Route de Villette

Le panneau d'entrée de bourg devrait être déplacé : les démarches nécessaires ont été faites.

Jean Grenier organise une réunion un soir de semaine à 18h avec Pascal Martin pour définir précisément l'emplacement des passages piétons à créer.

Salles

SPA. La commande pour un désenfumage est passée. Les travaux seront réalisés pendant les vacances d'avril. La commission départementale de sécurité passera en juin. Les associations seront donc informées en juin. La capacité devrait être de 699 personnes.

Fiches descriptives des salles. La rédaction de fiches descriptives pour 11 salles de Chabanière est en cours de finalisation. Ces fiches seront mises en ligne sur le site Internet avec le règlement général de mise à disposition des salles et il sera étudié la possibilité de développer un outil de recherche permettant des requêtes pour trouver

une salle en fonction de la capacité souhaitée, du statut du loueur (association ou particulier)...

A prévoir également : une mise à jour de l'affichage réglementaire dans les salles + des photos de l'état des lieux avant utilisation.

Questions diverses sur les salles. Pas de projets de travaux prévus sur la salle Villette. Pas d'évolution prévue de l'usage de l'ancien local pompier. La réflexion sur la possibilité de créer une nouvelle salle sur St Maurice est menée dans le cadre de la réflexion sur le devenir de l'école de St Maurice.

Jeux du Clos des Mûres. Une réunion est prévue avec le conseil municipal des enfants. Question sur la possibilité d'envisager des jeux pour les plus grands (puisque les jeux pour petits vont rester en bas du parc de la mairie). Intérêt d'associer le lokal jeunes à la réflexion (animateur = Simon).

2) Projet de territoire

Proposition d'actions sur les 3 orientations retenues.

Orientation 1 = Le développement durable comme fil conducteur de l'urbanisme local

- Renforcer les exigences environnementales pour les nouvelles constructions, notamment les nouveaux lotissements. S'inspirer d'exemples d'éco-lotissements ailleurs en France (beaucoup d'exemples sur Internet).
- Mettre en place des Velib' entre le centre de St Maurice et Bellevue.
- Mettre en place un site de covoiturage local pour les trajets du quotidiens (attention : cela existe déjà <https://movici.auvergnerhonealpes.fr/> : faire connaître ce site)
- Sur la zone périphérique au centre-bourg (zone UB), ne pas autoriser la construction de nouveaux logements sur des terrains déjà bâtis (consécutif à la division de terrain). Permettre uniquement des agrandissements de logements existants en définissant un périmètre maxi (ex : 4m). Cela évitera la destruction de l'aspect paysagé de notre village.
- Proposition à prévoir lors d'un réaménagement du PLU : encourager la rénovation de l'habitat, notamment vacant.
- Mettre en place un pédibus sur le centre village de St Maurice pour aller à l'école.
- Maintenir la déchetterie de St Didier et étendre les horaires d'ouverture. Permettre aux gardiens d'aider les personnes.
- Approvisionnement local pour les cantines.
- Lutter contre l'usage du pesticide : renforcer l'information sur les alternatives aux pesticides dans les pratiques agricoles. Soutenir les actions existantes visant à lutter contre les pesticides.
- Mettre en place une centrale de vente de fruits bio locaux.
- Améliorer la gestion des déchets : communiquer sur le calcul de la taxe (la part communale serait lié au tonnage de déchet produit par commune ?). Favoriser la mutualisation dans les

hameaux pour aller en déchetterie. Mettre un silo jaune devant les écoles (enfants = ambassadeurs du tri).

- Favoriser les initiatives favorables au développement durable (des producteurs, entreprises, associations...).
- Démolir des bâtiments anciens dans le centre bourg pour faire des petits immeubles (densifier).
- Mettre en place un panneau lumineux dans le centre bourg à un point de covoiturage (avec info sur le covoiturage).

Orientation 2 = Une vie sociale et citoyenne qui permette à chacun de participer

- Que la mairie soit un service ressource pour les associations pour les aspects administratifs (comptabilité, organisation d'échanges de pratiques entre les trésoriers...).
- Créer des rencontres entre les associations de Chabanière pour engager des réflexions sur les mutualisations possibles.
- Mise à disposition par la mairie d'un lieu de convivialité cogéré par les différentes associations (un espace de loisir ou un café associatif... sur le modèle du mini-golf de la Chapelle sur Coise).
- Favoriser les passerelles intergénérationnelles entre les espaces jeunes, la bibliothèque, le club des anciens... (ex : stand du lokal jeunes à la kermesse de l'école).

Orientation 3 = Des services et des activités pour un cadre de vie équilibré

- Création d'un marché sur la place de St Maurice (un soir de semaine ?)
- Création de jeux pour ado dans le clos des Mûres
- Réhabilitation de la salle Villette (aménagement intérieur modulable)
- Dynamisation des centres bourgs : profiter de l'expertise proposée par la COPAMO.
- Une boulangerie bio à St Maurice. Coopération entre une boulangerie à St Maurice et la boulangerie de St Didier.
- Ventre de produits locaux dans les épiceries.
- Maintenir la cantine avec cuisine sur place à St Maurice.
- Avancer sur le projet de la nouvelle école et permettre que cela dégage de nouveaux espaces pour les associations.

3) Sujets divers

- Information de Bernard Déplaud sur la mise en place d'un comité local de développement (CLD) au niveau de la COPAMO avec 2 représentants pour les grosses communes de la COPAMO : Grégory Rousset a proposé aux associations CAP et Sous le Chêne de proposer chacune un représentant.
- Le comité consultatif pourra peut-être explorer en 2019 certains sujets proposés dans le cadre du projet de territoire (ex : cogestion d'un lieu par les associations : comment cela fonctionne à la Chapelle/Coise ? qu'est-ce qui pourrait être proposé sur Chabanière ?).
- Pas de projet actuellement arrêté concernant l'utilisation de l'enveloppe budgétaire de 10 000 euros.